

Crépis AURO N° 307 grain fin, N° 308 grain moyen

Fiche technique

Nature du produit : Crépi écologique structurant, à dispersion, blanc, au grain fin et moyen.

Utilisation

Revêtement blanc, mat, décoratif pour des substrats minéraux et organiques comme papier peint, enduit, argile, béton, briques silico-calcaires ou plaques de plâtre. Pour toutes les surfaces intérieures.

Caractéristiques techniques

- Choix écologique conséquent des matières premières.
- A pores ouverts (valeur sd < 0,1 m).
- Goutte et éclabousse peu
- Très faible en émissions selon le schéma d'évaluation AgBB.

Composition

Charges minérales, eau, dioxyde de titane, Replebin[®], cellulose, silicate, silicate de potassium, tensioactifs à base d'huile de colza, de ricin. Déclaration complète actuelle sur www.auro.de.

Teinte

Blanc; colorable, pour des tons pastels, avec les Colorants pour peinture murale AURO N° 330*, à hauteur de 5 %. Des essais préalables sont nécessaires, car les caractéristiques de l'enduit sont changées par le rajout de colorants.

Procédé d'application : Au pinceau et au rouleau

Temps de séchage dans des conditions normales (20 °C/ 60 % d'humidité relative)

- Recouvrable après 6 heures. Avant de lasurer, attendre au moins 48 heures. Complètement séché après 48 heures.
- Une humidité élevée et des températures basses entraînent un allongement du temps de séchage.
- Pendant la période de séchage, veiller à bien aérer.

Densité : 1,53 g/ml (N° 307), 1,56 g/ml (N° 308)

Diluant : produit prêt à l'emploi. Peut être dilué avec max. 10% d'eau.

Consommation: 0,22 bis 0,8 l/m² par couche, selon le support, la méthode d'application et la qualité de la surface. Déterminer la consommation exacte par des essais.

Nettoyage des outils

Immédiatement après l'emploi, enlever les restes de produit en grattant ou en raclant et laver minutieusement à l'eau, éventuellement à l'aide du Savon végétal AURO 411*.

Stockage : tenir hors de la portée des enfants, stocker dans un endroit frais, tenir à l'abri du gel, au sec et fermé.

Conservation : à 18 °C dans le contenant d'origine fermé: 24 mois.

Emballage : polypropylène, poignée en métal

Traitement des déchets

Déchets liquides : code européen des déchets : 08 01 20 Désignation: peintures. GISCODE: M-DF01 Peintures en dispersion exemptes de solvants. Seuls les contenants vides avec résidus desséchés peuvent être recyclés. Éliminer uniquement les restes de peinture secs et durcis ou jeter avec les déchets ménagers.

Attention

Respecter les mesures de protection habituelles telles que par ex. une protection de la peau ou une aération suffisante. Nettoyer à l'eau en cas de contact avec la peau. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau en cas de contact avec les yeux et consulter un médecin.

Suivre les consignes de la fiche de sécurité. Observer les fiches techniques*.

Valeur limite COV selon la directive européenne 2004/42/EG II A (aWb): 30 g/l (2010). Teneur en COV: <1 g/l.

Conseils techniques d'application

Crépis AURO N° 307/308

1. SUPPORT

1.1 Supports adéquats

Papiers peints, enduit, béton, briques silico-calcaires, maçonnerie, argile, placo-plâtre, anciens revêtements mats (peintures en dispersion, peintures calcaires et aux silicates).

Effectuer impérativement des essais sur la fibre de verre, les papiers peints textiles, vinyles ou structurés avant l'utilisation du produit pour tester la compatibilité.

1.2 Conditions préalables générales

Le support doit être sec, propre, solide, chimiquement neutre à moyennement alcalin, encollable, exempt de substances grasses, huileuses et suintantes.

2. APPLICATION DES COUCHES

2.1 Préparation des couches

Brosser, enlever ou réparer les parties non adhérentes, éliminer les substances sablonneuses, farineuses.

Neutraliser le support en cas de nécessité.

Poncer les couches de frittage; laver les agents de démoulage.

Réparer les zones abîmées, les trous et les fissures éventuels avec l'Enduit de rebouchage AURO n° 329* et enlever les restes d'enduit.

Recoller les joints des papiers peints; enlever les restes de colle.

Enlever complètement les anciennes couches non adhérentes, non mouillables ou inadéquates.

2.2 Traitement de base

Imprégner régulièrement les supports intacts et peu absorbants à la brosse avec le Crépi AURO diluée avec max. 10 % d'eau.

Imprégner les supports fortement et irrégulièrement absorbants avec la Sous-couche pour peinture murale AURO n° 301*.

2.3 Traitement final

Appliquer le crépi au rouleau ou à la brosse de façon uniforme.

3. TRAITEMENTS ULTÉRIEURS

L'application de la Lasure murale végétale AURO N° 360*, de la Cire murale AURO N° 370* ou du Liant pour lasure murale N° 379* auxquels on peut ajouter des pigments est possible pour une finition créative et personnelle.

4. REMARQUES

- Vérifier l'adéquation et la compatibilité du support avant l'application.
- Eviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté pendant l'application et le séchage.
- Mélanger ensemble les produits provenant de lots différents avant l'application pour éviter des différences éventuelles.
- Température d'application min. 10 °C, max. 30 °C, humidité relative max. 85%. Conditions optimales: 20-23 °C, humidité relative 40-65%.
- Bien remuer avant l'emploi. Remuer particulièrement fort les produits dilués pour éviter la sédimentation des grains.
- Bien protéger les zones environnantes et celles qui ne doivent pas être peintes contre les éclaboussures.
- Enlever immédiatement les taches et les éclaboussures avec de l'eau, le cas échéant au Savon végétal AURO N° 411*.
- Laisser les enduits frais et les maçonneries en brique silico-calcaire pendant au moins 6 semaines à l'état brut; neutraliser si nécessaire.
- Le revêtement peut apparaître légèrement « nuageux » et « rayé » en fonction des conditions propres au local (par ex. grandes surfaces très exposées à la lumière), c'est pourquoi l'application « mouillé sur mouillé » doit être rapide et les raccords évités.
- Pour une protection optimale durable, il est conseillé de contrôler, d'entretenir et de réparer les parties abîmées, de façon régulière et de réparer immédiatement les zones endommagées.
- Observer les règles techniques en vigueur (par ex. fiches techniques BFS, VOB etc.).
- Tous les travaux de peinture doivent être adaptés au local et à son utilisation.

*Voir fiches techniques correspondantes.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Mise à jour : août 2020.